



HAL
open science

Indicateurs du bonheur

Michel Renault

► **To cite this version:**

Michel Renault. Indicateurs du bonheur. Michèle GALLY. Le bonheur. Dictionnaire historique et critique, CNRS EDITIONS, pp.477-480, 2019, 9782271088383. halshs-02379898

HAL Id: halshs-02379898

<https://shs.hal.science/halshs-02379898v1>

Submitted on 25 Nov 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Le Bonheur – Dictionnaire historique et critique

Édité par Michèle Gally – CNRS Edition, 2019

Indicateurs du Bonheur [p.477-480]

Michel RENAULT¹

Pendant longtemps, un assez large consensus a prévalu pour faire du Produit Intérieur Brut (PIB) une « mesure », ou au moins une approximation, du bien-être d'une population. La croissance économique (la variation du PIB entre deux années consécutives) était alors considérée comme le plus sûr moyen d'assurer le bien-être des nations. Cette corrélation entre bien-être/bonheur et PIB a subi de nombreuses attaques à partir des années 1970. R. Easterlin » (1974) a montré que cette corrélation semblait ne plus opérer pour des pays industrialisés, la croissance économique s'accompagnant d'une stagnation du niveau de satisfaction de la vie, ce qui a été appelé « paradoxe d'Easterlin ». Le rapport du club de Rome « Halte à la croissance » de 1972, sans faire référence au « bonheur », a mis l'accent sur les coûts cachés de la croissance, principalement en matière environnementale. Les économistes W. Nordhaus et J. Tobin ont proposé, en 1972 également, un indice de bien-être économique soutenable pour élargir la mesure du PIB. Dans les années 1990 le concept de « développement humain », inspiré des travaux de l'économiste A. Sen, a donné naissance au plus connu des indicateurs alternatifs, l'IDH (Indice de Développement Humain), un indicateur composite prenant en compte trois dimensions permettant d'atteindre une « vie bonne » : l'éducation, la santé et le revenu.

En parallèle, de nombreux travaux se sont interrogés sur la nature de la richesse (Méda 1999), remettant en cause la référence unique à la richesse monétaire comme indicateur de bien-être ou de bonheur. Le rapport remis en 2002 par P. Viveret au gouvernement français proposait ainsi de « reconsidérer la richesse » et soulignait les limites du PIB. Des institutions internationales comme l'OCDE ont mis en question la nature du progrès social, notamment à travers l'initiative « Mesurer et favoriser le progrès des sociétés ». Celle-ci fut lancée lors du Forum mondial d'Istanbul en 2007. La déclaration adoptée affirmait que : « *Nous exhortons les bureaux statistiques, les organisations publiques et privées ainsi que les experts universitaires à collaborer avec les représentants de leurs populations pour produire des informations de qualité, basées sur des faits concrets que l'ensemble des sociétés peut utiliser pour définir une vision commune de leur bien-être et son évolution au fil du temps.* » Cette même année, se tenait à Bruxelles une conférence internationale à l'initiative de la Communauté européenne « Beyond GDP - measuring progress, true wealth and the well-being of nations » (Au-delà du PIB – mesurer le progrès, la véritable richesse et le bien-être des nations). Enfin, la commission « Stiglitz-Sen-Fitoussi » réunie en 2008 à l'initiative du président N. Sarkozy avait pour mission de présenter des orientations pour mieux mesurer les « performances économiques et le progrès social ». Dans le rapport remis en septembre 2009 la commission mettait l'accent à la fois sur les limites du PIB comme indicateur de bien-être ou de bonheur, et sur la nécessité de disposer de mesures plus étendues de la « qualité de la vie ». L'une des recommandations du rapport soulignait ainsi que : « *La recherche a montré qu'il était possible de collecter des données significatives et fiables sur le bien-être subjectif aussi bien que sur le bien-être objectif. Le bien-être*

¹ Economiste, Université de Rennes 1-Faculté des sciences économiques, CREM-UMR CNRS 6211, 7 place Hoche, CS 86514, 35065 Rennes Cedex. Courriel : michel.renault@univ-rennes1.fr

subjectif comprend différents aspects (évaluation cognitive de la vie, bonheur, satisfaction, émotions positives comme la joie ou la fierté, émotions négatives comme la souffrance ou l'inquiétude) : chacun de ces aspects devrait faire l'objet d'une mesure distincte afin de dégager une appréciation globale de la vie des personnes. » Sur cette base on peut voir qu'il est possible de distinguer entre deux types d'indicateurs pour mesurer le bien-être ou le bonheur : des indicateurs « objectifs » et des indicateurs « subjectifs ».

Les premiers sont essentiellement des indicateurs de « moyens ». On peut, par exemple, évoquer l'indice de bien-être économique durable qui prend en compte la consommation marchande des ménages, les services du travail domestique, les dépenses publiques non défensives, les dépenses privées défensives, les coûts des dégradations de l'environnement, de la dépréciation du capital naturel et de la formation de capital productif. Les dépenses « défensives » résultent d'un impact négatif des activités économiques, par exemple sur la santé du fait de la pollution; de telles dépenses (qui peuvent contribuer à augmenter le PIB) affectent négativement sur le bien-être (Gadrey et Jany-Catrice 2016). Un autre indicateur connu est l'indice de bien-être économique de L. Osberg et A. Sharpe (2002). Il s'agit d'un indicateur synthétique prenant en compte : les flux de consommation courante ; l'accumulation nette de stocks de ressources productives (biens corporels, capital humain, capital social, ressources naturelles...); la répartition des revenus, les inégalités et la pauvreté économiques ; le degré de sécurité ou d'insécurité économique (risques économiques liés au chômage, à la maladie, à la vieillesse, aux ruptures de la cellule familiale, à la pauvreté chez les personnes âgées). Récemment l'OCDE (2010) a proposé un « indice du mieux vivre » (Better Life Index), indice composite, prenant en compte différentes dimensions (logement, emploi etc.). On pourrait multiplier les exemples, mais on voit qu'il s'agit avant tout de mesurer des *facteurs* susceptibles d'agir sur le bien-être ou le bonheur.

Ces métriques posent de nombreuses questions. Une première question tient concerne la normativité (et donc la légitimité) des dimensions du bien-être prises en compte (pourquoi les unes et pas les autres...). Une seconde question concerne la substituabilité des différentes dimensions que cela introduit (une augmentation des inégalités peut être compensée par une accumulation de capital productif par exemple), notamment si les indicateurs pris en compte sont monétarisés. Une troisième question est soulevée par l'indice du « mieux vivre » de l'OCDE. En effet l'organisation met à la disposition de chacun un outil ludique permettant de faire varier les pondérations accordées à chaque dimension composant l'indice (on peut accorder par exemple plus de poids au logement qu'à l'emploi) selon ses propres préférences. Dit autrement, chacun peut se faire son propre indice du mieux vivre, renforçant les tendances individualistes intrinsèques à la domination d'une vision économique libérale. Enfin, beaucoup des indicateurs retenus ne disent rien, ou pas grand-chose, des aspects qualitatifs : un taux de chômage ou un taux d'emploi ne disent rien de la qualité des emplois par exemple.

Les indicateurs *subjectifs* visent, quant à eux, à appréhender des « effets » en s'intéressant aux sentiments, aux affects. Comme le souligne le rapport de la Commission Stiglitz-Sen-Fitoussi se référant aux travaux d'E. Diener (1984), le bien-être subjectif doit être entendu comme regroupant trois aspects :

-« la satisfaction dans la vie, c'est-à-dire le jugement d'ensemble d'une personne sur sa vie à un moment donné ;

-la présence de sentiments ou d'affects positifs, c'est-à-dire de flux d'émotions positives (comme le bonheur et la joie ou la sensation de vitalité et d'énergie) ressentis sur un intervalle de temps;

-l'absence de sentiments ou d'affects négatifs, c'est-à-dire d'émotions négatives (comme la colère, la tristesse ou la dépression) sur un intervalle de temps » (Stiglitz et Al., 2009, p.164).

Ces différents aspects peuvent être mesurés par plusieurs méthodes. La plus connue est celle des enquêtes subjectives par l'intermédiaire de questionnaires, on peut évoquer les World Values Surveys ou les European Values Studies. On demande alors, par exemple, à des individus d'évaluer « tout étant pris en compte » leur degré de satisfaction de la vie sur une échelle de 1 à 10. Le « Bonheur National Brut » du Bhoutan, auquel on se réfère souvent, utilise ce type d'enquêtes subjectives, ce qui n'a rien de particulièrement innovant. D'autres méthodes peuvent être utilisées comme l'« experience sampling » visant à enregistrer les expériences vécues par des individus dans leur vie quotidienne et les affects qui y sont associés. Le psychologue D. Kahneman, prix en mémoire d'Alfred Nobel d'économie, a proposé une méthode particulière, la « Day reconstruction method ». L'individu doit alors « reconstituer » sa journée de la veille, en complétant un questionnaire structuré, une sorte de carnet de bord. Il doit également répondre, sur un journal intime, à une série de questions décrivant chaque épisode en y associant les émotions et affects ressentis. Enfin, une approche plus radicale correspond à un ensemble de méthodologies issues des neurosciences et aujourd'hui intégrées à la neuroéconomie. Il s'agit alors de mesurer l'activité corticale (et notamment celle de la zone des émotions, le cortex pré-frontal) en utilisant des instruments de résonance magnétique (IRM), des électroencéphalographes, ou des scanners (tomographie). On peut alors mesurer la nature des affects selon la zone mobilisée et l'intensité de ceux-ci (par exemple selon l'intensité de l'« illumination » des zones du cerveau activées) (Layard 2007). On le voit, ces méthodes sont largement individualistes et assimilent le bien-être collectif à une sommation de sentiments individuels dont on prend la « moyenne ». De plus les individus sont considérés comme des sujets passifs, dotés de préférences stables et déjà formées. Dans une large mesure également, ces méthodes sont le fait d'experts auxquels on laisse le soin de déterminer des finalités orientant l'avenir des sociétés selon une posture scientifique.

Certains auteurs, ou collectifs, mettent ainsi l'accent sur la nécessité d'associer les citoyens à la mesure du bien-être ou du bonheur (FAIR 2011) d'une part, et sur la nécessité de prendre en compte le bien-être *collectif*, d'autre part. La méthodologie SPIRAL (Societal Progress Indicators and Responsibilities for All) développée par la division de la cohésion sociale du Conseil de l'Europe, l'une de celles qui va le plus loin sur ces deux aspects (Renault 2016), cherche ainsi à appréhender le bien être « de tous » c'est à dire: « (...) *une construction raisonnée, assujettie à des contraintes, à des concertations et à des concessions mutuelles. Il renferme des aspects d'équité, d'empathie et s'inscrit dans la durée* » (Farrell 2008, p.16). Ce faisant, on renoue avec des orientations présentes dès le XIXe siècle. Les travaux menés alors sous l'égide de F. Le Play visaient à opérer un déplacement pour passer de la « richesse des nations » au « bien-être des populations ». Ce déplacement s'accompagnait d'un positionnement méthodologique arguant que les mieux placés, les « plus compétents » pour « savoir ce qu'est "être bien" sont, en premier lieu, les intéressés eux-mêmes et non pas les conseillers des princes » (Cottureau 2015). Une telle ambition fut vécue à l'époque par le Journal des économistes comme une déclaration de guerre contre l'économie politique. Le cadre analytique néo-classique de cette dernière, qui se veut aujourd'hui plus scientifique que politique, apparaît en effet souvent comme un référentiel invisible de nombreuses démarches orientées vers la mesure du bien-être ou du bonheur. Cependant, quantifier le bien-être, ou le bonheur, apparaît au final comme un oxymore puisqu'il s'agit de mettre en nombre des qualités, des sentiments, des attachements, des passions... On peut se demander, comme l'évoquait J. Dewey (1993 (1938), p.281), si cette insistance pour quantifier le bonheur n'est pas simplement « (...) une marque de respect pour le rituel de la pratique scientifique aux dépens de sa substance ».

La quantophrénie, c'est-à-dire l'usage immodéré du chiffre, étendrait ainsi son domaine au champ de l'intime sous prétexte de scientificité, ouvrant la porte à des « politiques du bonheur ».

Références

Cottureau, Alain (2015), « Grand résumé de l'ouvrage d'Alain Cottureau et Mokhtar Mohatar Marzok, *Une Famille andalouse. Ethnocomptabilité d'une économie invisible*, Paris, Éditions Bouchene, 2012 », *SociologieS*, URL : <http://sociologies.revues.org/4893>

Dewey John (1993), *Logique. Théorie de l'enquête*, Traduction française de *Logic, the theory of inquiry* (1938), Paris, PUF.

Diener, Edward (1984), « Subjective Well-Being », *Psychological Bulletin*, 93, p.542-575.

Easterlin, Richard (1974), « Does Economic Growth Improve the Human Lot? », dans Paul A. David et Melvin W. Reder, *Nations and Households in Economic Growth: Essays in Honor of Moses Abramovitz*, New York, Academic Press.

FAIR (Forum pour d'Autres Indicateurs de Richesse) (2011), *La richesse autrement*, Alternatives économique poches, n° 48, Mars.

Farrell, Gilda (2008), « Le bien-être de tous : objectif de la cohésion sociale », *Tendances de la cohésion sociale*, n° 20, Editions du Conseil de l'Europe, p. 15-34.

Gadrey Jean, et Jany-Catrice, Florence (2016), *Les nouveaux indicateurs de richesse*, 4^{ème} Ed., Paris, La Découverte, coll. Repères.

Layard Richard (2007), *Le prix du bonheur*, traduction française de *Happiness, lessons from a new science* (2005), Paris, A. Colin.

Méda, Dominique (1999), *Qu'est-ce que la richesse ?*, Paris, Aubier Coll. Alto.

Osberg, Lars et Sharpe, Andrew (2002), « Une évaluation de l'indicateur de bien-être économique dans les pays de l'OCDE », Séminaire de la DARES, 15 Octobre, URL : <http://www.ptolemee.com/dares/SHARPE.pdf>

Renault, Michel (2016), « Une approche transactionnelle des démarches d'élaboration participatives d'indicateurs sociétaux. La méthode du Conseil de l'Europe », *Innovations*, n°49, 2016/1, p.203-225.

Stiglitz, Joseph. ; Sen Amartya ; Fitoussi, Jean Paul (2009), Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social, La Documentation française, Paris. URL: http://www.insee.fr/fr/publications-et-services/dossiers_web/stiglitz/doc-commission/RAPPORT_francais.pdf

Viveret, Patrick (2002), Reconsidérer la richesse, Rapport de la mission « Nouveaux facteurs de richesse », Secrétariat d'Etat à l'économie Solidaire, 135p. URL : <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/var/storage/rapports-publics/024000191.pdf>

Journée internationale du bonheur [485-486]

Michel RENAULT²

Depuis 2013 l'ONU célèbre le 20 mars la « journée internationale du bonheur ». Cette journée a été initiée par une résolution adoptée par l'Assemblée générale des Nations unies le 28 juin 2012 (résolution 66/281). Cette résolution faisait suite à une « réunion de haut niveau » organisée à l'initiative du Bhoutan et à une résolution antérieure invitant les états membres à « élaborer de nouvelles mesures qui tiennent mieux compte de l'importance de la recherche du bonheur et du bien-être pour le développement afin d'orienter leurs politiques nationales » (résolution 65/309 du 19 juillet 2011). Cet appel à célébrer le bonheur s'appuie sur un certain nombre de postulats selon lesquels « la recherche du bonheur est un objectif fondamental de l'être humain » et le bien-être et le bonheur constituent des « objectifs et aspirations à caractère universel dans la vie des êtres humains partout dans le monde ». Cela étant posé, les politiques publiques devraient prendre en compte ces postulats dans le cadre de leurs programmes. Si on regarde les motivations qui ont présidé à l'instauration de cette « journée » on peut constater que cela s'inscrit dans la volonté de trouver de « nouvelles mesures », de « nouveaux indicateurs », pour mieux orienter les activités économiques et sociales. Se référant à la démarche entamée au Bhoutan, le secrétaire général de l'ONU, Ban Ki Moon déclarait que le monde « a besoin d'un nouveau paradigme économique qui reconnaît la parité entre les trois piliers du développement durable. Les bien-être sociaux, économiques et environnementaux sont indissociables. Ensemble, ils définissent le bonheur brut mondial ».

En consultant la page du site de l'ONU consacré à cette journée du bonheur on voyait défiler de belles photos, essentiellement familiales, censées refléter ce bonheur, la dernière de la série représentant un coucher de soleil sur un fleuve africain ... Aujourd'hui, on y voit deux jeunes fille souriant, la légende de la photo nous informant qu'il s'agit de « Deux étudiantes de la Kulturama School of Performing Arts à Stockholm » qui « posent joyeusement pour une photographie pendant la visite du Secrétaire général Ban Ki-Moon dans leur école ».

L'instauration de cette journée avait un caractère paradoxal, en effet elle s'inscrivait dans un contexte marqué par la crise économique de 2008/2009 et par les crises de la dette qui en avaient résulté pour différents pays comme la Grèce, l'Espagne ou l'Italie. Les remèdes appliqués, notamment sous l'égide d'institutions internationales comme le FMI, n'avaient alors rien d'un « changement de paradigme » mais tenaient plutôt d'un approfondissement du paradigme dominant ! En 2012 l'INSEE montrait que sur la période 2008-2010, soit une première phase de la crise, les 10% les plus pauvres avaient vu leur revenu diminuer de 3% alors que les 10% les plus riches avaient vu le leur croître de 3%, soit une augmentation de 11,7 fois la hausse du revenu moyen. Toujours en 2012, un sondage de l'institut CSA pour le journal Les Echos montrait qu'un français sur deux (48 %) avait le sentiment d'être pauvre ou en train de le devenir. Tout cela semble loin de l'iconographie lénifiante accompagnant la journée du bonheur.

L'instauration de cette journée s'appuyait également sur la publication en 2012 d'un « Rapport sur le bien-être mondial » (World happiness report-WHR)) pour le compte de l'ONU. Ce rapport, essentiellement fondé sur des approches économiques du bien-être ou du bonheur, notamment des approches en termes de bien-être subjectif, est significatif du « nouveau paradigme ». Ainsi, il affirme que les mesures subjectives de bien-être (pour simplifier on demande via des sondages à des individus de noter leur satisfaction de la vie de 1 à 10, 1 étant le pire et 10 le mieux), sont les « plus démocratiques des mesures du bien-être » (WHR p.21) puisqu'elles reflèteraient véritablement un jugement personnel direct et non ce que des experts ou des gouvernements définiraient comme une « vie bonne ». On ne voit pas bien ce qu'il y a de démocratique dans un sondage, les questions posées, ni le sondage lui-même, n'émanant d'un débat démocratique. Au contraire il s'agit là d'un objet défini par des experts et appuyé sur un paradigme économique d'inspiration néo-libérale qui n'a rien de nouveau ou de démocratique. L'un des messages du rapport porte d'ailleurs sur la « responsabilisation » des individus ; certes des facteurs structurels peuvent

² Economiste, Université de Rennes 1-Faculté des Sciences Economiques, CREM-UMR CNRS 6211, 7 place Hoche, CS 86514, 35065 Rennes Cedex. Courriel : michel.renault@univ-rennes1.fr

agir (les inégalités par exemple), mais c'est surtout aux individus de trouver en eux-mêmes les ressources pour être plus heureux. Dans un passage signifiant le rapport évoque le travail indépendant (professions libérales, artisans, autoentrepreneurs par exemple). Selon les auteurs le travail indépendant offre des conditions pires sur beaucoup de dimensions du travail : horaires supérieurs, niveau de revenu inférieur, insécurité plus forte... pourtant les enquêtes subjectives révéleraient une plus grande satisfaction dans le travail. Le nouveau paradigme est alors tout trouvé : pour rendre les travailleurs plus heureux rendons les « indépendants » ! Pour être totalement honnête le rapport souligne cependant que le travail indépendant ne rend pas forcément plus heureux si on prend en compte toutes les autres dimensions du bien-être ! La prise en compte des inégalités est aussi signifiante : le rapport souligne que les sentiments liés à l'inégalité sont surtout dû au caractère ressenti comme « injuste » de celles-ci. Dit autrement, si les inégalités étaient perçues comme justes elles seraient tolérables... Compte tenu du discours qui sous-tend le rapport on peut imaginer que la tolérance évoquée aux inégalités « justes » repose sur une éthique individualiste plaçant chacun devant ses « responsabilités » et cherchant dans le bonheur un nouveau signe d'« éléction ».

Au final on peut se demander si l'instauration de ce genre de journée, et la référence universalisée au bonheur, n'est pas une forme de diversion. Chez Hobbes le marché apparaissait comme un moyen de divertir les passions homicides des individus, le bonheur pourrait aussi être une autre forme de diversion de passions dangereuses comme l'égalité, la fraternité voire la liberté. Le Bhoutan, grand promoteur du Bonheur National Brut, est un des pays les plus pauvres du monde et n'a rien d'une démocratie...

Références:

John Helliwell, Richard Layard, Jeffrey Sachs (Eds.) (2012), *World Happiness Report*, Nations Unies, URL: <http://worldhappiness.report/>

Journée Internationale du Bonheur: <http://www.un.org/fr/events/happinessday/>